



Montréal, le 17 avril 2015

Par courrier électronique

M^c Carolina Rinfret
Affaires juridiques – Hydro-Québec TransÉnergie
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les installations visées par les normes et le guide des sanctions
Dossier de la Régie : R-3699-2009, Phase 2**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n^o 3 que la Régie de l'énergie adresse au Coordonnateur dans le cadre de la nouvelle phase 2 du dossier mentionné en rubrique.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande d'ici **12h, le 24 avril 2015**.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

p. j.
c. c. Tous les intervenants